
Trophée Tilia — Règlement U10 — 4c4

1 Structure du règlement

Le règlement du Trophée Tilia se base sur le règlement officiel de l'AWBB. Les adaptations faites par rapport aux règles de l'AWBB sont reprises à l'article 5 du présent règlement.

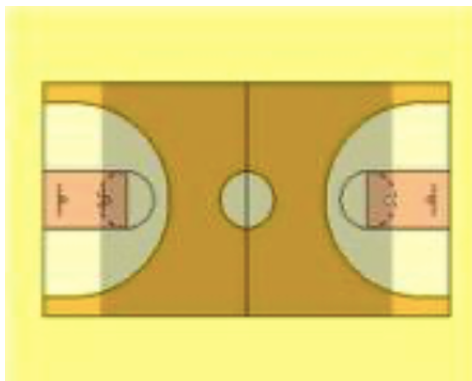
2 Déclaration de la compétition

Le Trophée Tilia sera déclaré de manière officielle sous forme de tournoi amical. De ce fait, il n'y aura d'une part aucun problème d'assurance et d'autre part l'amende prévue au TTA de l'AWBB dans le cas où une équipe venait à déclarer forfait (cf. articles PC73 et PC75 du ROI de l'AWBB) sera appliquée. Les rencontres se déroulant sur terrain neutre, toute équipe déclarant forfait est considérée comme **"FORFAIT du club VISITE : indemnités à payer au club visiteur"**.

3 Lieux des rencontres

Toutes les rencontres se déroulent dans les installations du Collège Saint-Louis. Jusqu'aux demi-finales, elles prendront place sur les terrains latéraux, équipés de panneaux suspendus.

Lors des demi-finales et finale, elles se joueront sur le terrain principal. A la demande d'un des clubs le week-end de sa qualification pour le dernier carré, il sera agencé de la manière suivante, la rencontre se déroulant sur la partie ombrée :



4 Logistique d'une rencontre

4.1 Arbitrage

L'arbitrage de l'intégralité des rencontres sera assuré par l'organisation. Elles seront dirigées par un(e) arbitre ou une paire d'arbitres. Un juge-arbitre sera également désigné pour chaque rencontre.

4.1.1 Les rencontres impliquant un club ne seront, dans la mesure du possible, pas arbitrées par un membre de ce club.

4.2 Officiels

Chaque équipe doit se présenter avec un(e) délégué(e) aux arbitres et une personne pour tenir la table. La feuille devra être dûment complétée 30 minutes avant le début de la rencontre et présentée au juge-arbitre.

4.3 Documents

Tous les documents officiels, dûment complétés, seront vérifiés (licence AWBB du club pour lequel le (la) joueu-r(-se) évolue, identité, certificat médical). Un joueur n'étant pas validé ne pourra participer à la rencontre, sous peine de perte de la rencontre sur un score de forfait.

4.4 Qualification des joueurs

Une fois qu'un joueur a été aligné dans une équipe de son club, il est considéré comme qualifié pour celle-ci et ne pourra en aucun cas être aligné au sein de la même catégorie dans l'autre équipe de son club.

Par ailleurs, un joueur ayant été aligné dans une équipe n'est qualifié que pour celle-ci tout au long de la compétition tant qu'il reste affilié dans le même club. En cas de désaffiliation administrative en cours de saison, il ne lui sera malgré tout pas permis de jouer pour une équipe d'un autre club dans la même catégorie.

Par le terme « aligné » est entendu la participation d'un joueur à une rencontre (croix dans la colonne adéquate de la feuille de match). La transgression de cette règle entraînera une défaite sur un score de forfait pour l'équipe fautive (article 4.5).

4.5 Forfait et conséquence

Une équipe perdant une rencontre sur un score de forfait est exclue de la compétition.

5 Adaptations du règlement de l'AWBB

5.1 Participations

Tout joueur inscrit sur la feuille de match doit commencer au moins 2 des 7 premières périodes.

5.2 Remplacements

Les remplacements sont interdits durant une période (1/8e temps) sauf :

- en cas de blessure.
- en cas d'élimination (5 fautes personnelles).
- lors de la dernière période du match. Ils sont alors autorisés selon le code de jeu.

5.3 Money Time

Le chrono sera arrêté sur panier marqué lorsqu'il affichera 2:00 ou moins dans la dernière période du match.

5.4 Fautes d'équipe

Les fautes d'équipes sont aussi comptabilisées. Deux lancers-francs sont accordés à chaque faute de l'équipe adverse, à partir de la 4ème d'une période.

5.5 Evolution du score

Le comptage des points se fera comme en U12. À cet effet, une feuille type a été créée sur base de la feuille U12 et est adaptée pour la catégorie U10. Elle sera utilisée tout au long de la compétition. Le marquoir n'affichera pas le comptage des points tel qu'à la feuille pour respecter l'esprit mini-basket. Pour les mêmes raisons, les résultats ne seront pas publiés et seule la lecture des qualifiés pour le tour suivant sera consultable sur notre site.

5.5.1 Un panier de plein jeu vaut 2 points.

5.5.2 Un lancer-franc vaut 1 point.

5.5.3 Les lancers-francs sont accordés de la même manière qu'en U12.

5.6 Jeu-concours

Aucun jeu-concours n'est organisé durant la mi-temps.

5.7 Règle des 3 crocodiles

La règle des « trois crocodiles » ne posant que trop rarement de problèmes, elle ne serait d'application que dans les cas les plus aigus et après avoir pris soin d'avertir le coach et le joueur d'abord. Restons pédagogiques.

5.8 Règle des 3 secondes

La règle des 3 secondes dans la raquette sera d'application. Elle sera cependant souple et à l'appréciation de l'arbitre, principalement pour éviter les abus sur des situations de différences morphologiques importantes qui le nécessiteraient, afin de rester fidèle à un objectif pédagogique.

5.9 Fautes spéciales

Les fautes technique, antisportive et disqualifiante seront d'application. Le code de jeu est d'application pour ces types de fautes. Les formateurs (coaches) doivent montrer l'exemple et ces situations ne devraient être, au pire, que des cas exceptionnels.

5.10 Prolongation(s)

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 3 minutes est ajoutée (avec application de l'article 5.3 tout au long de celle-ci). Elle sera répétée autant de fois que nécessaire pour départager les deux équipes. Pour le reste, elle suit les mêmes principes que ceux décrits dans le code de jeu.

5.11 Qualification dans la catégorie

L'accès à la compétition est réservée aux U10, sans restriction (ex : un U8 peut participer si son formateur l'en estime capable).

6 Déroulement de la compétition (2023-2024 — 24 participants)

6.1 Le 1er tour

6.1.1 Douze (12) rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial. Les 12 vainqueurs sont qualifiés pour la phase finale. Les six (8) meilleurs perdants seront repêchés pour disputer une seconde rencontre qualificative. Les perdants de ce 1er tour sont classés selon la règle énoncée à l'article 6.1.2 du présent règlement.

6.1.2 La classification des équipes perdantes lors du 1er tour est réalisée par ordre croissant en respectant les règles suivantes. D'abord,

- les équipes ayant perdu par le plus petit écart puis, en cas d'égalité,

- les équipes ayant marqué le plus de points puis, si l'égalité persiste,
- les équipes ayant le moins de fautes techniques puis, si l'égalité persiste,
- les équipes ayant le moins de fautes puis, si l'égalité persiste,
- les équipes tirées au sort (ultime départage).

6.2 Les repêchages

6.2.1 Les rencontres des repêchages sont déterminées comme suit, où chaque numéro correspond à la place occupée dans le classement établi par l'article 6.1.2 du présent règlement :

Équipe « visitée »	Équipe « visiteuse »
R1	R8
R2	R7
R3	R6
R4	R5

Les quatre (4) vainqueurs intègrent la phase finale.

6.3 La phase finale (2023-2024 — 16 équipes — 1/8e de finale)

Les rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial de sorte que, d'une part, les repêchés soient répartis équitablement dans chaque moitié de tableau et, d'autre part, que les éventuelles équipes 'B' d'un club ne soient pas dans la même moitié de tableau que leurs équipes 'A'.

Cette phase est à élimination directe.

Si deux équipes venaient à se retrouver dans la même partie de tableau au terme des rencontres de repêchages, aucune modification ne sera apportée au tableau en vigueur.

L'équipe gagnante de la phase finale remporte le Trophée Tilia.

6.4 Cas particuliers

Tout cas particulier qui surviendrait lors de la compétition et qui n'aurait pas été envisagé par le présent règlement sera de la compétence des organisateurs et du juge-arbitre. Par exemple, une sanction non-prévue dans le présent règlement pour abus dans le non-respect d'un principe du Mini-Basket peut être énoncée aux formateurs en cours de rencontre, en concertation avec le juge-arbitre. Pour ce faire, ils devront en avoir été avertis préalablement par l'arbitre et/ou le juge-arbitre.

7 Annexe

Les horaires de toutes les rencontres sont mis à jour sur *le site de la compétition* (en plus de toute autre information utile). Les dates prévues pour les différents tours sont les suivantes :

1er tour	2-3 septembre 2023
Repêchages	4 novembre 2023
1/8e de finale	6-7 janvier 2024
1/4 de finale	9-10 mars 2024
1/2 finale	30-31 mars 2024
Finale	14 avril 2024

Le tableau de la compétition est présenté ci-dessous :

1er tour	Equipe A	Equipe B	1/8èmes de finale	Equipe A	Equipe B
TT1001	RBC Awans B	BC Belleflamme	TT1017	TT1001	TT1013
TT1002	RB Tilff	Giants BC Braives	TT1018	TT1002	TT1003
TT1003	RBC Henri-Chapelle	RBC Visé B	TT1019	TT1004	TT1005
TT1004	BC Herve Battice	La Villersoise BC B	TT1020	TT1006	TT1014
TT1005	RBC Esneux	Alliance Flémalle	TT1021	TT1007	TT1015
TT1006	BC Sprimont	BC Vaillante Jupille B	TT1022	TT1008	TT1009
TT1007	La Villersoise BC	Collège St-Louis Basket	TT1023	TT1010	TT1011
TT1008	RBC Henri-Chapelle B	Condroz Modave Basketball	TT1024	TT1012	TT1016
TT1009	RBC Visé	Alliance Flémalle B	1/4 de finale	Equipe A	Equipe B
TT1010	BC Vaillante Jupille	RABC Ensival	TT1025	TT1017	TT1018
TT1011	RBC 4A Aywaille	BC Cointe	TT1026	TT1019	TT1020
TT1012	BC Sprimont B	RBC Awans	TT1027	TT1021	TT1022
Repêchages	Equipe A	Equipe B	TT1028	TT1023	TT1024
TT1013	R1	R8	1/2 finale	Equipe A	Equipe B
TT1014	R4	R5	TT1029	TT1025	TT1026
TT1015	R2	R7	TT1030	TT1027	TT1028
TT1016	R3	R6	Finale	Equipe A	Equipe B
			TT1031	TT1029	TT1030

Figure 1: Structure de la compétition